



FÉDÉRATION SUISSE DE TCHOUKBALL

B

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

NYON, 25 JUIN 2010

**PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGÉS EXTRAORDINAIRE
DU 6 MARS 2010**

Procès Verbal de l'Assemblée des Délégués Extraordinaire de la FSTB

Lieu et date : Au Restaurant du Lausanne Sports, Lausanne, le 6 mars 2010 à 19h30

L'Assemblée des Délégués (AD) Extraordinaire débute à 19h33. Anaïs salue l'assemblée et demande à tout le monde de se présenter.

1. Appel

• Présents

- Comité FSTB (Anaïs Moulanier, Nathanaël Khodl, David Sandoz, Xuyên Ta Thi, Florian Welti)
- Ancien comité FSTB (Mathieu Carnal, Alain Waser, Friederike Ilschner, Pierre Roudit, Maxime Donzé)
- Arnaud Missimi (Fiducia Partner), fiduciaire de la FSTB
- TBC Fribourg (Alain Vorpe, Joël Jeckelmann)
- TBC Nyon (Erol Kurtbelen)
- TBC Lausanne (Valentin Chapuis)
- TBC Val-de-Ruz (Alain Collioud et Célia Bouzelboudjen)
- TBC La Chaux-de-Fonds (Loïc Herinckx, Aurèle Bourquin)
- TBC Uni-Neuchâtel (Jean-Marc Boem, Christine Hahn)

• Excusés

- Tchoukball A.D.E, TBC Meyrin, TBC Lancy, TBC Les Ponts-de-Martels, TBC Sion, TBC Vallorbe, TBC Plaine de l'Orbe, TBC Morges, TBC Vernier, TBC Chambésy, TBC Chavannes, TBC Echallens & environs, TBC Genève
- Mme Madeleine Madliger (membre d'Honneur)

• Sans nouvelle

- TBC Neuchâtel, TBC Carouge
- Michel Favre (président d'Honneur)
- Hermann Buri (membre d'Honneur)
- Fribourg tient à souligner le fait qu'uniquement 5 clubs sont présents sur les 21, ce qu'il trouve problématique.

2. Nomination d'un scrutateur

- Valentin Chapuis (Lausanne) se propose comme scrutateur.
- Nyon étant pour l'instant absent, le nombre total de voix s'élève à 10.
- Ajout d'un point 9 à l'ordre du jour pour l'élection des vérificateurs de comptes. Ce point doit être voté étant donné qu'il n'a pas été annoncé dans l'ordre du jour envoyé au club.
- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

3. Approbation du PV de l'Assemblée des Délégués 2009

- Uni-Neuchâtel précise que qu'on peut uniquement accepter le PV d'une AD ordinaire à une AD ordinaire, et non à une AD extraordinaire. Nous décidons donc de passer au point suivant.

4. Compte-rendu du comité 2008 — 2009 du travail effectué sur la comptabilité

- Mathieu demande s'il y a des questions concernant ces comptes.
- Fribourg demande pourquoi les 11'000.- que l'on doit aux joueurs qui sont allés à Taiwan ne figurent pas dans les transitoires.
- Anaïs précise que c'est une erreur.
- La fiduciaire ajoute qu'elle ne connaissait pas bien le fonctionnement de la FSTB, elle croyait donc que l'on faisait du bénéfice là-dessus, d'où l'erreur.
- Val-de-Ruz fait ressortir une phrase à propos du compte UBS dans le PV de l'AD 2009 qu'il ne comprend pas bien car mal formulée.
- Anaïs répond que ce compte UBS était enregistré sous le nom d'Erika Mesmer, ancien membre du comité, d'où les difficultés à gérer le compte. C'est désormais réglé et le compte est enregistré sous le nom de plusieurs membres du comité actuel.
- La fiduciaire précise qu'il y avait plus d'argent dessus par rapport au dernier Bilan car aucun ajustement n'avait été effectué durant ces 2 dernières années (les intérêts ont été ajouté au compte), une bonne nouvelle en fin de compte :)
- Fribourg désire plus d'information sur la création des trois comptes extraordinaires. En effet, il se demande pourquoi des comptes de charges et produits extraordinaires ont été créés.
- La fiduciaire répond qu'on n'a pas réussi à bien remonter l'origine du contenu de ces comptes à cause d'imprécisions dans les écritures. Mais on va repartir avec des bases saines en éliminant tous les montants qui ne peuvent pas être justifiés. D'où la création de comptes de charges et produits extraordinaires pour les faire disparaître d'un point de vue comptable. On va en reparler au point 7.
- La fiduciaire félicite et remercie Fribourg pour la lettre qu'ils ont rédigée à propos des comptes, preuve d'un bon travail de vérificateur de comptes. Elle donne des explications par rapport aux points soulevés dans la lettre. Elle propose de demander aux créanciers de reporter leurs créances à l'année prochaine. Ce qui nous permettrait d'avoir une situation financière plus sereine la saison prochaine.
- Fribourg dit que ça ne fait que repousser le problème d'une année, que l'on devrait rembourser les petits créanciers en premier et éventuellement utiliser la solution proposée par la fiduciaire uniquement pour le plus gros créancier.
- Anaïs précise qu'il ne reste plus qu'un seul créancier à rembourser ainsi qu'un petit créancier.
- Fribourg ajoute que ce n'est clairement pas possible de tout rembourser en une fois.
- Mathieu dit qu'il faudrait noter dans le PV un historique de ce qui c'est passé : Quand il a repris le comité, la situation de la fédération était difficile et les membres du comité ont été forcés de mettre leur argent personnel dans la FSTB pour finir les mois. Il y avait déjà un gros créancier avant qui avait fait la même chose. Mathieu assume ces choix qui étaient à l'époque nécessaires

pour avancer dans les projets essentiels. Cet argent qui a dû être mis de leur poche est surtout dû à une mauvaise gestion de certains événements comme l'envoi d'équipes suisses dans les compétitions internationales. Ensuite, des sponsors ont été trouvés et la gestion a été améliorée, ce qui a permis de faire des bénéfices. On a notamment pu payer des maillots personnels aux joueurs des sélections pour les World Games.

- Fribourg aimerait directement répondre. Ils remercient d'abord Mathieu et ils ne remettent pas du tout en doute le travail effectué par le comité. Ils pensent que ce n'est pas sain de fonctionner avec l'argent venant de la poche des membres du comité et demandent donc d'avoir une stratégie financière qui permettra d'éviter ça.
- Lausanne trouve que l'on se disperse et qu'on devrait reprendre les points dans l'ordre de l'ordre du jour et parler de ce que l'on doit parler aux bons points.
- Val-de-Ruz demande si on a réussi à récupérer l'argent que certains anciens joueurs de sélection nous doivent.
- Mathieu dit que la grosse majorité a été faite et qu'il reste quelques petits remboursements à faire de personnes qui ne sont plus atteignables et dont on a plus de nouvelles et que l'on a dû abandonner la recherche.
- Val-de-Ruz rappelle le projet de l'ancien comité de faire signer des reconnaissances de dettes.
- Mathieu avait préparé une quinzaine de documents dans ce sens là, mais la vérification des comptes est arrivée et finalement rien n'a été fait dans ce sens. Mais les documents ont été transférés au nouveau comité qui pourra les utiliser si une situation identique intervient à nouveau.
- Fribourg émet une certaine réserve sur le fait que la situation financière est saine. De plus il a trouvé un décompte du stock FSTB datant de 2009 et qui était bien fait, alors que dans la lettre d'accompagnement il est écrit que c'est très difficile de faire ça.
- Anaïs précise que ce décompte n'a pas été suivi et qu'il n'est plus du tout à jour. Elle précise que oui c'est possible, mais qu'il en faut s'en donner les moyens.
- La fiduciaire précise que dans la FSTB il y a plus d'Actifs que de Dettes. Elle dit que la situation est plutôt saine mais qu'évidemment elle pourrait l'être d'avantage. En somme, qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter. Elle dit bien qu'elle ne veut pas travailler contre les vérificateurs, mais AVEC eux. Et c'est ce qu'elle aimerait vraiment pour la prochaine saison vu qu'elle va en reprendre les comptes.
- Fribourg précise qu'ils ont été très pointilleux sur les comptes car ils voulaient être sûrs d'avoir des comptes très précis et bien tenus.
- Anaïs précise que le travail de la fiduciaire n'est pas gratuit et coûte à la FSTB, et pense donc que c'est aux clubs de savoir où ils veulent mettre l'argent, s'ils veulent en mettre plus, de se questionner pour trouver des moyens d'obtenir plus d'argents. Pour la FSTB ce n'était pas possible de faire un travail comme la fiduciaire l'a fait.
- Fribourg dit que les clubs ont que la situation a changé, qu'il y a plus d'activités. Et donc ils pensent que c'est bien que la FSTB ait investi dans une

fiduciaire pour mettre les choses en ordre. Le seul but de Fribourg c'est de répartir sur des bases saines.

5. **Rapport des vérificateurs des comptes et approbation des comptes annuels**

- Erol de Nyon est arrivé, augmentant le nombre de voix à 12.
- Lausanne (vérificateur) ressort certains points du rapport des vérificateurs de comptes.
- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**

6. **Décharge du comité 2008 – 2009**

- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité.**
- Le comité 2008 – 2009 quitte l'assemblée.

7. **Présentation du budget 2009 – 2010**

- Fribourg n'a pas vu de point concernant les remboursements des joueurs qui sont allés aux World Games.
- La fiduciaire précise que c'est délicat étant donné que cela aurait dû paraître dans les comptes 2008 – 2009 que cela devrait donc figurer dans les charges extraordinaires 2009-2010, et que de ce fait, cela devrait paraître dans le budget 2009-2010.
- Val-de-Ruz dit qu'on devrait mettre ces remboursements dans les charges des frais Taiwan.
- La fiduciaire dit qu'on peut traiter les autres remarques et voir ensuite pour modifier le budget.
- Fribourg relève qu'il y a 4000.- dans les produits de camps sélections. Cependant il n'y a pas de contrepartie dans les frais.
- Anaïs précise que cela se trouve dans le compte frais sélections.
- Fribourg demande donc qu'à l'avenir ces points soient plus précis, ce qui permettra d'écourter les AD.
- Anaïs dit qu'on peut demander à la fiduciaire de faire ça, mais on devrait le rétribuer.
- Fribourg dit que le comité arrive à faire un budget et qu'il faudrait juste le montrer à la fiduciaire pour s'assurer qu'il soit correctement fait.
- Fribourg aimerait que les clubs montrent mieux les directions dans lesquelles ils voudraient que le comité se dirige. Ils voudraient donc que le comité FSTB demande à la fiduciaire de faire un plan comptable.
- Anaïs dit que pour le futur, la FSTB a déjà une idée de ses plans.
- Anaïs annonce que Moustapha Diouf a quitté le comité sans prévenir.
- Fribourg dit qu'il aurait été mieux d'annoncer à l'avance cette nouvelle.
- Anaïs précise que comme l'on traitait encore les comptes de l'année passée, il n'était pas très utile d'avertir les clubs du moment que sa fonction était gérée et prise en main. De plus, on a été mis au courant de sa décision tardivement.
- David ajoute que cela ne s'est pas fait de manière officielle, nous n'avons pas eu de nouvelle de sa part et cela a donc retardé l'annonce de ce départ.

- Anaïs annonce que l'on va proposer la fiduciaire comme responsable finance du comité lors de la prochaine AD ordinaire, mais qu'il n'aurait pas à participer aux réunions et aux décisions, même financières.
- La fiduciaire ajoute qu'elle a un planning très chargé et qu'elle ne peut donc pas pleinement s'investir dans le comité. Cependant il n'est pas facile de traiter les comptes de la FSTB quand on ne la connaît pas bien. Etre membre du comité lui permettrait de mieux gérer les comptes.
- Val-de-Ruz pense qu'il est important d'avoir un responsable finance dans le comité et pas spécialement d'ajouter la fiduciaire au comité.
- Fribourg précise qu'il faudra modifier le budget en fonction vu qu'on a un membre du comité en moins et une fiduciaire en plus.
- La fiduciaire précise qu'il faudra encore discuter des tarifs et honoraires mais qu'elle est là pour aider la FSTB et pas pour facturer beaucoup d'honoraires à une fédération.
- Anaïs dit que le comité va réfléchir avec la fiduciaire de la gestion des comptes. Ceci sera proposé à l'AD ordinaire de juin.
- Anaïs dit que le remboursement des créanciers ne sera pas faite avant l'AD de juin, mais qu'à cette AD sera proposée un plan de remboursement pour la saison 2010-2011.
- La fiduciaire propose de donner aux clubs une liste des créanciers à jour avec un document pour le créancier principal attestant qu'il ne demandera pas de remboursement cette saison.
- Val-de-Ruz propose de mettre en place un programme de remboursement à notre principal créancier en échange du fait qu'elle accepte de renoncer à son argent pendant une année de plus.
- La fiduciaire est tout fait d'accord et c'est ce qu'elle pensait proposer à l'AD ordinaire de juin.
- Anaïs précise qu'il a toujours été question pour le comité de rembourser les créanciers petit à petit.
- Val-de-Ruz dit qu'il a été une très mauvaise idée que des membres du comité mettent de l'argent de leur poche dans la FSTB, mais qu'il aurait été plus judicieux de demander aux clubs de prêter de l'argent à la FSTB vu que certains clubs ont des comptes d'épargne bien remplis.
- Anaïs précise que si notre gros créancier aurait réclamé son argent, on aurait réagit différemment, mais on a contacté cette personne pour discuter avec de la façon dont on allait la rembourser.
- Anaïs précise bien que si l'on doit mettre un montant pour rembourser les créances, cela ne s'affiche pas dans le budget, étant donné qu'il ne s'agit pas d'une transaction qui modifie un compte de charges ou de produits. Il s'agit simplement d'une diminution d'actifs et de passifs. Une simple transition. Ce que la fiduciaire confirme.
- Fribourg pense pas que la fédération ne doit pas vivre au delà de ses moyens et qu'il ne vaut mieux pas avoir trop de créanciers. Ils aimeraient un document signé pour le plan de remboursement des créanciers afin que de futurs membres du comité doivent toujours effectuer ces remboursements.

- Fribourg demande aussi à la FSTB que l'inventaire soit fait pour la prochaine assemblée des délégués.
- Fribourg aimerait qu'une conférence des présidents soit prochainement organisée pour préparer le budget 2010 – 2011.
- Fribourg demande aussi que le budget qui sera présenté à l'AD de juin soit adapté en fonction de l'arrivée de la fiduciaire dans la gestion des comptes de la FSTB.
- Anaïs précise qu'un budget est indicatif et qu'il ne sera pas exactement pareil qu'annoncé.
- Lausanne soutient cette idée
- Fribourg ajoute que si le budget n'est vraiment pas bien suivi, les comptes pourraient être refusés.
- Val-de-Ruz trouve que ça paraît absurde que, par exemple, le cours d'arbitre apparaisse au budget car il y a quasi autant d'entrée que de sortie vu que ce sont ceux qui prennent le cours qui le paient et que cela ne coûte finalement quasi rien à la FSTB. Il ajoute que pour les championnats d'Europe de cet été il y a 30'000.- prévu en entrée et en sortie mais que ça sera faux car cela va passer en partie sur la saison prochaine.
- La fiduciaire ajoute qu'un budget pourrait être rapidement en dehors de ce qu'il a été annoncé et que s'il diffère énormément, les clubs seraient bien évidemment avertis.
- Fribourg précise que ce qui doit apparaître au budget, c'est la somme que la FSTB est prête à mettre dans, par exemple, le cours d'arbitre et pas toutes les entrées et sorties liés à ce cours. Comme l'a dit précédemment Val-de-Ruz.
- La fiduciaire est contre cette idée. Elle trouve que c'est mieux que tout apparaisse pour être au clair sur tout ce qu'il se passe car cela permet de se rendre compte de l'ampleur des différents points du budget. Selon lui, chaque entrée et chaque sortie doit apparaître dans un budget afin de conserver l'information.
- Anaïs dit être d'accord de réfléchir à l'établissement d'une nouvelle formule de budget qui satisferait au mieux les clubs tout en suivant les conseils de la fiduciaire.
- Uni-Neuchâtel ressort le fait que le compte perte débiteur dans le budget 2009 – 2010 a été augmenté de 4000.- en plus des 16'000 déjà effectués.
- Anaïs répond que cela a été fait par principe de prudence mais que cela ne correspond pas forcément à la stricte réalité.
- La fiduciaire se demande s'il ne serait pas utile de définir une marge de manoeuvre sur le budget présenté et accepté lors de l'AD. Ce qui est largement plébiscité par les clubs présents.
- Anaïs dit que ça peut entrer dans le cadre de notre politique financière
- Val-de-Ruz revient sur les modifications du budget à faire :
 - Mettre 11'000.- dans les frais taiwan
 - Enlever 4000.- de frais sélections et les mettre frais camps sélections
 - Diminuer de 300.- les charges pour dédommagement du comité qui seront ajouté au honoraires de la fiduciaire).

8. Approbation du budget 2009 – 2010

- **Résultat du vote : Accepté à l'unanimité**
- Le comité se trouve sans responsable finance vu que Moustapha est parti et on va donc continuer comme ça jusqu'à l'AD de juin. D'ici là, le comité fonctionnera en conservant Moustapha en tant que responsable finances de manière officielle et sans responsable finances de manière officieuse. Ce qui est approuvé par les clubs.

9. Election des vérificateurs de comptes

- Fribourg devient premier vérificateur de compte, Carouge qui était suppléant devient vérificateur secondaire et il faut donc élire un nouveau suppléant.
- Fribourg précise que la tâche de vérificateur de compte est très importante et qu'il faut le faire très sérieusement.
- Le club de Val-de-Ruz se propose en tant que vérificateur de comptes suppléants.
- **Résultat du vote : Acceptée à l'unanimité par acclamation.**
- Lausanne souhaiterait poser une question ouverte : Dans quelle mesure les clubs de la FSTB pourraient se trouver plus impliqués dans le comité de la FSTB ? Le comité étant très jeune, cela montre qu'il y a peut-être un problème au sein de la FSTB où il faudrait se demander si on ne peut pas trouver de l'effectif parmi les clubs pour remplir le comité au lieu de trouver des personnes externes (Moustapha Diouf, la fiduciaire).
- Fribourg est d'accord avec Lausanne, mais ils précisent que la situation financière de la FSTB n'attire pas forcément les foules, mais que si cela s'améliore, cela pourrait changer.
- Fribourg répète qu'il est vraiment scandaleux de voir si peu de clubs présents à une assemblée des délégués.
- Val-de-Ruz ajoute que convoquer une conférence des présidents est vraiment importante pour pouvoir discuter des points présents à l'ordre du jour de l'AD.
- Anaïs confirme qu'une conférence des présidents sera organisée pour répondre à cette demande.
- Lausanne remercie la fiduciaire pour son investissement actuel et futur au sein de la FSTB.

Fin du comité à 21h50

Pour le comité de la Fédération Suisse de Tchoukball



Anaïs Moulanier, présidente



David Sandoz, membre du comité